



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Exclusion de l'énergie nucléaire du label « Greenfin »

Question écrite n° 45411

Texte de la question

M. Yves Hemedinger alerte Mme la ministre de la transition écologique sur l'atteinte grave portée par le nouveau label gouvernemental « Greenfin » au plan de relance du nucléaire annoncé par le Président de la République en février 2022 à Belfort. Le label « Greenfin » s'adresse aux acteurs financiers et garantit que les produits financiers auxquels il est attribué contribuent effectivement au financement de la transition énergétique et écologique et donc à la protection du climat. Or ce label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire. Une fois de plus le nucléaire, énergie durable et non émettrice de gaz à effet de serre, est assimilé aux énergies carbonées, contre toute logique. Cette nouvelle offensive insidieuse du ministère contre le nucléaire est d'autant plus incompréhensible qu'elle s'oppose au combat mené par le Président de la République au niveau européen pour faire reconnaître le nucléaire dans la taxonomie européenne en tant qu'activité nécessaire à l'atteinte de la neutralité climatique. Il lui demande donc si elle envisage de suspendre l'application du label en l'état dans l'attente d'une rédaction incluant le nucléaire, en conformité avec les orientations du Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. Yves Hemedinger](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45411

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2022](#), page 2924

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)